

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 15
Pouvoirs : 2

Date de convocation :

9 juin 2022

Date d'affichage :

9 juin 2022

Séance du 15 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Fabien POIRET, Florence THULLIER, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Fabrice DERON, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusé : Bernard BARELLE (pouvoir à François BONTE)
Louis BENOIST (pouvoir à Catherine MILCENT-VION)

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Egalement présents : Thierry DEHOURS, Bruno TOURNAY

Subvention exceptionnelle à La Clé des Chants :

Mme le Maire expose à l'assemblée que l'association La Clé des Chants doit remplacer son piano dégradé. D'autre part, l'association recherchait un chef de chœur. Son recrutement nécessite d'augmenter le budget. L'augmentation du montant des cotisations annuelles des membres (la cotisation est passée de 20 € à 30 €) ne suffit pas pour équilibrer le budget.

Mme le Maire propose d'attribuer à La Clé des Chants une subvention exceptionnelle de 1 000 euros.

Mme Henning estime que l'association aurait pu augmenter plus ses cotisations. Elle regrette également un manque de participation de La Clé des Chants à la vie du village.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité (Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 1 Mme Henning) d'attribuer à l'association La Clé des Chants une subvention exceptionnelle de 1 000 euros.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque